

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL D'ARTAS

Délibération n° D 2025-09-03 / 03

Date de la séance : 03/09/2025

Date de la convocation : 27/08/2025

Envoyé en préfecture le 05/09/2025

Reçu en préfecture le 05/09/2025

Publié le 05/09/2025

ID : 038-213800154-20250903-DEL20250903_03-DE

S²LO

Auteur = Martial SIMONDANT – Maire

Nombre de conseillers en exercice : 18

Nombre de membres présents : 13

Nombre de pouvoirs : 2

Nombre de suffrages exprimés : 15

VOTES :

Contre : 0 Pour : 15 Abstentions : 0

Acte rendu exécutoire par transmission à la préfecture et affichage

FINANCES COMMUNALES ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION AU CCAS

Monsieur le Maire expose qu'il convient de délibérer pour le versement d'une subvention de fonctionnement au CCAS.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal l'attribution d'une subvention au CCAS pour un montant de 17 000,00 €.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal :

➤ **VOTE** le montant de la subvention accordée au CCAS à **17 000,00 €**

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an ci-dessus
Au registre sont les signatures,
Pour copie conforme,

Le Maire
M. SIMONDANT

La secrétaire de séance
M. LAMOURY

